

G1 - LES SOCIÉTÉS FACE AUX RISQUES

Séance 1 : 1 heure

Introduction

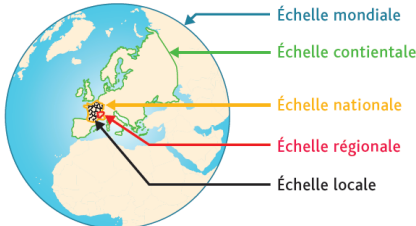
Doc. vidéoprojeté : « La place Durbar à Katmandou (Népal) en 2015 »
 Doc. vidéoprojeté : « La centrale de Fukushima après la catastrophe »

- La survenue d'un séisme au Népal en 2015, détruisant une partie de la capitale, ou encore l'explosion de la centrale nucléaire de Fukushima au Japon en 2011 traduit la variété des risques.
- Un **risque** est un danger d'origine naturelle, technologique ou sanitaire qui peut menacer des individus ou les aménagements qu'ils ont réalisés. Toutes les sociétés humaines sont exposées à des risques variés, mais à une fréquence et avec un degré de dangerosité variables. Par conséquent, les réponses que ces sociétés peuvent apporter aux risques sont inégales elles aussi.
- **Problématique : Comment les sociétés humaines peuvent-elles s'adapter à des risques toujours plus nombreux et toujours plus puissants ?**

I. Des sociétés exposées à des risques nombreux et variés

Doc. 3 page 51 : « Le changement climatique, facteur de diffusion des risques sanitaires »
 Doc. pages 56-57 : « Sociétés, risques et environnements »
 Consigne : Complétez le tableau ci-dessous à partir du doc. 3 page 51 et du doc. pages 56-57.

Point méthode : Analyser une carte en Géographie

- commencer par lire son titre, qui donne le thème de celle-ci
 - repérer l'échelle de la carte, pour savoir quel territoire est concerné
- 

↑ Échelle mondiale = petite échelle

↓ Échelle locale = grande échelle

- dans la légende, repérer les informations (ainsi que les figurés et les couleurs correspondants) qui répondent à la consigne d'analyse du document.
- localiser où se trouvent les phénomènes sélectionnés à l'étape précédente : penser à mention des noms de continents, d'États et/ou d'espaces maritimes.

Nature des risques	Localisation des risques
A. Des risques liés à des phénomènes naturels	
<ul style="list-style-type: none"> - épisodes de canicule - sismicité - volcanisme - désertification - élévation du niveau des mers - inondations 	<ul style="list-style-type: none"> - zone tropicale et/ou densément peuplée - à la limite des plaques lithosphériques - à la limite des plaques lithosphériques - en marge des déserts chauds - les archipels et les littoraux très peu en altitude - dans les grandes vallées fluviales
B. Des risques liés aux activités humaines	
<ul style="list-style-type: none"> - pollution atmosphérique - accident industriel (ex : AZF en 2001) - accident nucléaire (ex : Tchernobyl en 1986) 	<ul style="list-style-type: none"> - dans les grandes métropoles - dans certaines zones industrielles - dans certaines centrales nucléaires
C. Des risques liés à des problèmes sanitaires	
<ul style="list-style-type: none"> - diffusion de maladies tropicales - existence de pandémies (diffusion d'une épidémie à l'échelle mondiale) 	<ul style="list-style-type: none"> - depuis les pays du Sud vers les pays du Nord - partout sur la planète, comme le Covid-19 ou le VIH/sida.

Distribuer le schéma : « Aléa, enjeu, catastrophe »



Aléa

Probabilité qu'un phénomène dangereux se produise



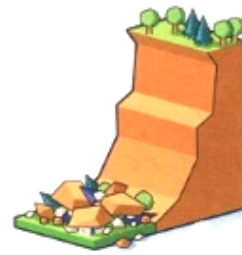
Enjeu

Vies et aménagements potentiellement menacés par un aléa



Risque

Survenue d'un danger dans une zone où se trouvent des enjeux



Catastrophe

Concrétisation d'un risque par des dégâts humains et/ou matériels

II. Des facteurs de vulnérabilité inégaux selon les sociétés

Point méthode : Mettre en relation deux cartes

- comparer les titres des deux cartes pour voir quelles thématiques elles abordent
- comparer l'échelle des deux cartes pour voir si elles portent sur le même territoire
- comparer le contenu de la légende des deux cartes pour voir quelles informations et thématiques sont représentées
- analyser la formulation de consigne pour comprendre ce qu'on vous demande de faire. En général, quand vous avez deux cartes à mettre en relation, les verbes de la consigne sont :

> « Comparez » : il faut mettre en évidence les points communs et les différences (à la fois dans les thématiques abordées et leur localisation sur la carte)



> « Confrontez » : il faut mettre en évidence des phénomènes (et les localiser sur la carte) et voir comment l'autre carte permet de les expliquer ou de les nuancer



A. La concentration des hommes et des activités

Doc. pages 292-293 : « La population mondiale en 2019 »

Doc. pages 56-57 : « Sociétés, risques et environnements »

Consigne : Confrontez les documents pour montrer que l'inégale répartition de la population mondiale a des impacts sur la survenue et le bilan des risques (groupe 1).

- À l'échelle mondiale, les régions les plus affectées par les risques sont celles qui concentrent les densités de population les plus élevées : Asie du Sud, Asie orientale, bassin méditerranéen, bassin caribéen... La **métropolisation** (concentration de population et d'activité au sein des villes les plus peuplées de la planète, qu'on appelle les métropoles) et la **littoralisation** (concentration de population et d'activités sur les littoraux) aggravent les risques
- La concentration de population et d'activités peut expliquer la survenue d'un risque : la pollution atmosphérique dans les grandes métropoles – qui génère des risques sanitaires – est d'autant plus forte que la population et les activités sont nombreuses.
- Cette concentration peut aussi alourdir le bilan matériel et/ou humain de la catastrophe. Lorsque des activités dangereuses se trouvent en milieu urbain, le bilan est souvent plus lourd du fait des densités élevées qu'on y enregistre.

B. L'inégalité des niveaux de développement

Doc. pages 128-129 : « Un monde inégalement développé »

Doc. pages 56-57 : « Sociétés, risques et environnements »

Consigne : Confrontez les documents pour montrer que les inégalités de développement ont des impacts sur la survenue et le bilan des risques (groupe 2).

- À l'échelle mondiale, les régions les plus affectées par les risques sont majoritairement celles dont le niveau de **développement** (capacité d'un État à satisfaire les besoins vitaux de sa population) est le plus faible : Afrique, Asie du Sud et de l'Est, Amérique latine.
- Cette **vulnérabilité** (capacité d'une société à faire face, plus ou moins efficacement à un risque et aux dommages subis) élevée s'explique par le fait que les infrastructures sont souvent insuffisantes ou déficientes pour prévoir et/ou se protéger du risque.
- Cependant, les pays développés ne sont pas épargnés par les risques. La plupart du temps, le bilan humain est plus lourd dans les pays du Sud (du fait des défaillances) alors que le bilan matériel est plus lourd dans les pays du Nord (du fait du coût élevé des infrastructures).

C. Les effets du changement climatique global

Doc. pages 56-57 : « Sociétés, risques et environnements »

Doc. 3 page 51 : « Le changement climatique, facteur de diffusion des risques sanitaires »

Consigne : Confrontez les documents pour montrer que le changement climatique a des impacts sur la survenue et le bilan des risques (groupe 3).

- De nouveaux risques sont en train de se développer, frappant sans distinction toutes les sociétés de la planète. Ces risques sont liés au **changement climatique global** (modification durable du climat de la Terre, qui se traduit par un réchauffement d'une grande partie du globe).
- L'originalité de ces **risques globaux** réside dans le fait qu'ils affectent tous les territoires et toutes les sociétés sans distinction. C'est notamment le cas des épisodes de canicule, qu'on voit se multiplier chaque été en France mais aussi en Afrique australe, ou encore de l'élévation du niveau des océans, liée au réchauffement climatique.
- Cependant, ce sont les pays développés et émergents qui contribuent le plus au réchauffement par les plus fortes émissions de gaz à effet de serre alors que ce sont les pays les moins développés qui en pâtissent le plus car ils n'ont pas les ressources et/ou les moyens pour y faire face.

III. Une transition en cours pour prévenir et gérer les risques ?

A. Avant le risque, tenter de prévoir et de prévenir

Doc. vidéoprojeté : « Une société protégée par la technologie : le système J-Alert »
Doc. vidéoprojeté : « Une politique traditionnelle de lutte contre les inondations côtières »
Doc. vidéoprojeté : « La prévention des tsunamis dans les Antilles françaises »

- Afin de se protéger des risques, les sociétés peuvent agir en amont par la **prévision** (action destinée à comprendre, prévoir et anticiper un aléa), c'est-à-dire en anticipant la survenue d'un aléa : cartographie des zones à risque, observations et mesures...
- La **prévention** (action destinée à limiter la vulnérabilité face à un risque) peut réduire la vulnérabilité : aménagement de digues en zone littorale, normes parasismiques de construction, campagnes visant à informer et à habituer les populations à réagir face au risque. Lorsque la prévision et la prévention sont efficacement mises en place, le bilan est limité ; et inversement.

B. Pendant et après le risque, coordonner et transmettre

Doc. vidéoprojeté : « L'eau potable, une urgence absolue »
Doc. vidéoprojeté : « Un simulateur de séisme au Japon »

- L'efficacité de la coordination des acteurs (scientifiques, secours...) permet de réduire l'impact des risques et d'éviter leur propagation. Après une catastrophe, la **résilience** (processus au cours duquel une société est confrontée à une crise qu'elle absorbe sans s'effondrer, revenant à son état initial en se reconstruisant humainement, matériellement et moralement) peut être forte grâce à la réactivité des pouvoirs publics, des ONG et des institutions internationales.
- Les sociétés tendent à perdre la **culture du risque** (ensemble des mesures visant à transmettre, au sein d'une société, la mémoire du risque et les réactions à adopter). C'est le cas au Japon avec les simulateurs de séisme. Mais des habitants s'installent dans des zones à risques et des aménagements – comme des digues – peuvent donner l'illusion d'être protégé.

C. Mettre en place une gouvernance mondiale

Doc. vidéoprojeté : « Ce qu'il faut retenir de l'accord de Paris »
Doc. vidéoprojeté : « Le programme national de prévention des déchets (2014-2020) »
Doc. vidéoprojeté : « Une caricature dénonçant le climato-scepticisme »

- Face au changement climatique, les pays tentent de trouver des solutions à l'échelle locale (circulation alternée), à l'échelle nationale (mesures financières encourageant l'isolation des logements ou l'achat de véhicules électriques) mais aussi à l'échelle mondiale. En décembre 2015, lors de la COP 21 à Paris, 195 États ont signé un accord prévoyant de maintenir le réchauffement climatique sous le seuil des 2°C. L'heure est donc, à toutes les échelles, à la **transition environnementale** (principes et de pratiques visant à faire évoluer notre façon de vivre, de produire et de consommer de manière plus respectueuse de l'environnement).
- Mais les intérêts des grandes puissances constituent un frein à la lutte contre le réchauffement climatique. Lors de la COP 24 à Katowice, en 2018, le président Trump a exprimé son scepticisme sur le sujet et il est sorti de l'accord de Paris sur le climat en 2019.

Conclusion

- Les sociétés sont toutes confrontées à des risques nombreux et variés. Mais elles n'y sont pas toutes exposées de la même façon : leur vulnérabilité est fonction de leur localisation sur la planète, de leurs densités de population, de leur niveau de développement et du changement climatique.
- Cependant, les sociétés tentent – à la hauteur de leurs moyens – de prévoir, de prévenir et de gérer les risques pour en limiter les impacts. L'enjeu actuel réside dans une coopération internationale à l'heure où les risques sont de plus en plus globaux.